



14ème législature

Question N° : 104051	De M. René Rouquet (Socialiste, écologiste et républicain - Val-de-Marne)	Question écrite
Ministère interrogé > Outre-mer		Ministère attributaire > Outre-mer
Rubrique >outre-mer	Tête d'analyse >politique et réglementation	Analyse > assises de l'outre-mer. orientations gouvernementales.
Question publiée au JO le : 23/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. René Rouquet interroge Mme la ministre des outre-mer sur l'organisation des « assises de l'outre-mer ». Durant la campagne électorale, le président de la République a souhaité mettre en place des « assises de l'outre-mer » dès l'été 2017 afin de déterminer en concertation avec les acteurs locaux les politiques à mettre en place durant la première année du quinquennat afin de répondre aux urgences de ces territoires. Il voudrait savoir quelles seront les principales orientations du Gouvernement à ce sujet.